

Billet du Syndic

Un chaleureux Merci à vous tous !

Avec la fin de cette législature, mon mandat de Syndic se termine aussi.

Entré à la Municipalité de Pomy le 1^{er} janvier 1974, alors tout jeune père de famille, c'est en grand papa heureux que je vais la quitter.

Pendant ces 37 années le temps a passé si vite que j'ai de la peine à réaliser que déjà une page importante de ma vie va se tourner le 30 juin prochain.

Durant ce laps de temps, j'ai côtoyé 2 Syndics, M. Fernand Courvoisier et M. David Cuhe. 3 secrétaires, 2 boursiers et une boursière ainsi que 22 Municipales et Municipaux.

Toutes ces années au service de ma commune m'ont beaucoup appris sur la vie associative et relationnelle d'une collectivité publique, fonction où le dialogue et les relations humaines en sont les deux moteurs principaux.

Je désire relever la parfaite symbiose qui a toujours régné entre le Conseil Général et la Municipalité. Les débats ont toujours été constructifs, empreints de respect mutuel même lors d'opinions divergentes. J'ai apprécié la confiance accordée à la Municipalité par notre législatif, cela m'a toujours beaucoup touché.

Cette fonction de Syndic a aussi été pour moi, en quelque sorte un tremplin politique pour accéder au Grand Conseil vaudois et ensuite au Parlement Fédéral. Je suis très reconnaissant envers les électrices et les électeurs de mon village pour le grand soutien qui m'a été accordé lors de toutes les élections pour lesquelles je me suis présenté. Cela a été et sera toujours un bel encouragement pour l'exécution de mes différents mandats publics.

Chers collègues et amis de la Municipalité, je vous dois aussi une grande reconnaissance pour la précieuse et fructueuse collaboration que vous m'avez apporté tout au long de mon mandat de Syndic. Sans oublier notre secrétaire et notre boursière envers lesquelles j'ai aussi un sentiment de grande reconnaissance pour leurs précieuses collaborations.

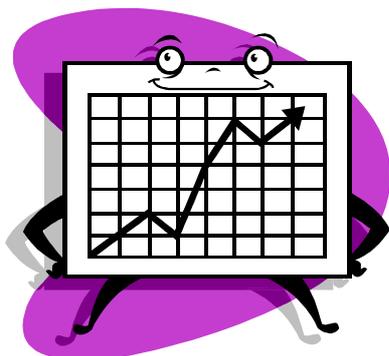
Avec votre soutien chers habitants de Pomy, servir ma commune, mon canton et mon pays a toujours été pour moi une tâche agréable. Si je quitte la syndiculture de ma commune, j'espère pouvoir servir mon pays quelques années encore, sans oublier que mes racines resteront toujours dans mon beau village.

Je ne terminerai pas mon message sans souhaiter à la nouvelle Municipalité et à son futur Syndic, M. Yves Pellaux, mes meilleurs vœux pour l'accomplissement des tâches intéressantes et captivantes qu'ils devront gérer durant la prochaine législature.

Et à vous tous chers habitants de Pomy, un chaleureux merci pour m'avoir fait confiance durant toutes les années de mon mandat communal.

Votre Syndic : Jean-Pierre Grin

Comptes 2010



**Les comptes communaux 2010
avec aux produits
Fr. 2'314'749,86
et aux charges
Fr. 2'304'983,09
dégagent un excédent de revenus de Fr. 9'766,77.**

D'un budget présenté avec un léger déficit de Fr. 3'591.-, le résultat final de nos comptes 2010 se solde par un excédent de recettes, cela après avoir couvert tous nos amortissements obligatoires, nos dépenses courantes, quelques auto-investissements, ainsi que l'alimentation de plusieurs fonds de réserve.

Le montant global du poste impôts est supérieur de Fr. 208'925,89 par rapport au budget.

Dont :

- + Fr. 170'188,38 pour l'impôt sur le revenu.
- + Fr. 35'491.- pour les gains immobiliers.

La taxe pour l'élimination des déchets encaissée en 2010 est de Fr. 48'598,40.

Cet excellent résultat nous a également permis d'alimenter plusieurs de nos fonds de réserve.

Fonds de réserve :

Défense incendie	Fr. 4'063,25
Eau potable	Fr. 19'680,15
Epuration	Fr. 23'101.-
Investi. futurs	Fr. 38'000.-
Protection civile	Fr. 20'800.-

Une bonne gestion des dépenses, des taux d'intérêts très bas ainsi que des rentrées fiscales en augmentation sont les raisons principales de nos comptes positifs pour 2010.

Notre cash flow pour 2010 se monte à Fr. 340'000.- ce qui correspond à plus de 14% du montant de nos dépenses totales. Cela est réjouissant pour nos divers investissements futurs.

Le syndic: Jean-Pierre Grin



Budget de fonctionnement 2011

Lors de sa séance du lundi 13 décembre 2010, le Conseil Général a adopté le budget communal pour l'année 2011.

**Avec aux recettes Fr. 2'364'025.-
et aux dépenses Fr. 2'357'238.-
ce budget 2011 se solde par un excédent de recettes
de Fr. 6'787.-.**

Ce budget prévoit tous les amortissements obligatoires de nos différents investissements effectués ces dernières années ainsi que le financement courant du ménage communal.

Il assimile la nouvelle péréquation, ce qui se traduit par une baisse sensible de la facture sociale, une diminution de 6 points de l'impôt communal repris par le canton ainsi qu'un prélèvement du 50% des impôts conjoncturels, droits de mutation, gains immobiliers et successions et donations.

Les augmentations des rétributions de la Municipalité, des conciergeries communales, de l'administration ainsi que les charges sociales y relatives sont également intégrées à chaque poste correspondant du budget.

Le taux d'intérêt moyen pour nos divers investissements est calculé à 1,5% dans ce budget.

Nos emprunts actuels en décembre 2010 sont :

	Fr. 800'000.-	intérêt bloqué à 2,78 % jusqu'en novembre 2011
	Fr. 600'000.-	à 3 mois avec intérêt à 0,45 %
	Fr. 2'100'000.-	à 1 mois avec intérêt à 0,40 % (construction du nouveau collège).

Comme nos recettes fiscales ont été évaluées avec une certaine prudence, en relation avec la conjoncture du moment, l'avenir financier de notre commune peut être qualifié de sain. Cela nous permettra par divers investissements futurs de répondre aux différentes attentes de notre population.

Le syndic: Jean-Pierre Grin

Administration générale



Nouveau collège

Durant l'année 2010, la construction du nouveau collège a occupé de manière intensive la Municipalité. Le délai pour scolariser les enfants à la rentrée du mois d'août a été tenu.

Ce collège a été inauguré le 13 mai dernier en présence de Madame Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat.

Ancien collège

Concernant l'aménagement d'une boulangerie dans une classe de notre ancien collège; une étude chiffrée a été faite par Monsieur Huber architecte, le montant des travaux, four et chambre froide comprise, avoisine les Fr. 350'000. Ce qui nécessitait une location mensuelle de Fr. 2'000,-. Dans un premier temps, un jeune boulanger-pâtissier s'y intéressait, mais a renoncé. Durant l'automne dernier, un couple de la région désirait s'installer au collège en exploitant la boulangerie et l'office de poste, mais devant certaines exigences financières et bancaires, il a aussi renoncé.

Grande salle

En mai 2010, le Conseil Général accordait un crédit de construction de Fr. 2'400'000 pour le réaménagement et la rénovation de la grande salle.

Le bureau d'architecture Batineg qui nous avait présenté le projet passé au Conseil Général, avait omis de s'informer sur les exigences de l'ECA et des directives concernant l'accès pour les handicapés, ainsi que sur la nécessité de faire des sous-murages et de consolider les piliers du sous-sol. Toutes ces nouvelles exigences nous ont fait revoir le projet dans l'aménagement du sous-sol en particulier, approfondissement du local, excavation de l'agrandissement, rampe pour l'accès des handicapés, etc.

Pour ce nouveau projet, l'augmentation des coûts est importante et nécessite une nouvelle discussion au Conseil Général avec un nouveau crédit global pour cet investissement.

Dans un premier temps, la Municipalité en mai dernier et suite à l'accord du Conseil Général a acheté à Monsieur Yves Pellaux 660 m² de terrain à côté de la parcelle de la grande salle.

La nouvelle Municipalité reviendra sur la faisabilité de cet agrandissement durant le début de la législature à venir.

Fusion

Concernant l'étude d'une éventuelle fusion avec les communes voisines, un rapport sera présenté cet automne et le Conseil général décidera si l'on doit mettre en activité de manière formelle le processus allant vers un protocole d'accord.

Pour la Municipalité : Jean-Pierre Grin, Syndic

Passeport biométrique (« Passeport 10 ») et carte d'identité



Nous vous rappelons que depuis le 15 février 2010, il n'est plus possible de commander de passeport via le Bureau du Contrôle de l'habitant !

Vous devrez obligatoirement vous rendre au Centre de saisie biométrique cantonal à Lausanne (procédure et documentation disponibles sur notre site internet « pomy.ch » ou au bureau de l'administration communale).

Par contre, la carte d'identité peut toujours être commandée par l'entremise du contrôle des habitants. Une photo récente de bonne qualité ainsi que l'ancien document doivent être amenés au moment de la commande.

Durée de validité des passeports 10 et des cartes d'identité:

- Enfants de moins de 18 ans révolus : **5 ans**
- Adultes (18 ans révolus) : **10 ans**

Prix des différents documents:

Passeport 10

Adultes dès 18 ans révolus Fr. 145.-

Enfants de moins de 18 ans révolus Fr. 65.-

Combi (passeport 10 et carte d'identité)

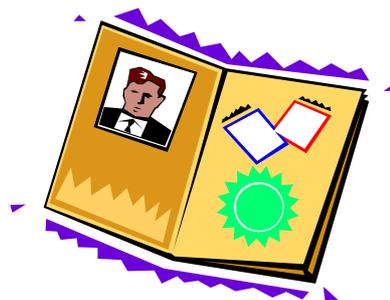
Adultes dès 18 ans révolus Fr. 158.-

Enfants de moins de 18 ans révolus Fr. 78.-

Carte d'identité

Adultes dès 18 ans révolus Fr. 70.-

Enfants de moins de 18 ans révolus Fr. 35.-



Les passeports 06 et 03 restent valables jusqu'à leur date d'échéance même suite à l'introduction du nouveau passeport biométrique. Il convient encore de signaler que chaque pays détermine librement les conditions d'entrée sur son territoire et qu'il incombe aux voyageurs de se renseigner sur les prescriptions liées aux documents d'identité et aux éventuels visas d'entrée avant de s'y rendre.

La Préposée au contrôle des habitants
Nathalie Dupertuis

Contrôle des habitants pour l'année 2010



Nous avons accueilli dans notre commune

Chemin Champ-Soeil	Andrade Paulo, Ana, Luca, Noha et Enzo; Favre Paul et Brigitte;
La Ruelle	Blum Odile, Johanna et Valentin; Masiello Gessica;
Chemin de l'Eglise	Gelardini Serena; Ray Julien et Terrin Marie;
Chemin des Sauges	Grandjean Jean-Pierre;
Chemin de la Forge	Piguet Daniel;
Route de Cronay	Thélin Roxanne; Monnier Nicolas, Eliane, Camille, Aurel et Margot; Pisu Marine; Jäggi Juliette et Kim; Rossier Michèle;
Chemin de la Laiterie	Lagarto Sargento Joaquim Manuel;
Route de Moudon	Jungo Samuel;
Route de Cuarny	Lagarto Sargento Maria;
Chemin des Vignes	Ferreira José, Maria, Pedro, Timoteo et Nunes Tiago;
La Maison Blanche	Aubry Sullivan;
Chemin de Floreyres (Chevressy)	Beyeler Bertrand, Yolanda, Fiona et Esteban

Ils ont quitté notre village

Chemin de la Laiterie	Dombald Céline;
Route de Cronay	Silva Francisco, Maria del Carmen, Fiona et Nina; Rossier Michèle; Pisu Marine; Echenard Cindy;
La Ruelle	Roulier Licinia et Frédérica;
Chemin du Château	Randin Fanny;
Chemin des Sauges	Roffler Philippe; Cuenoud Michel; Nunes Daniel;
Route de Cuarny	Lagarto Sargento Maria; Pinto de Azevedo Gomes Fernando Antonio;
Route de Moudon	Ordonez Yannick;
Chemin des Vignes	Ferreira José, Maria, Pedro, Timoteo et Nunes Tiago;
Place du Collège	Jordan Jean-Daniel;
Chemin de l'Aurore	Venturi Mirco;
La Maison Blanche	Chevallier Vincent;
Chemin de Floreyres (Chevressy)	Burri Brigitte; Campos Karel

Carnet de deuil

En 2010, plusieurs familles ont été touchées par le deuil. Nous transmettons à leur famille toute notre sympathie en cette douloureuse séparation.

Nous ont quitté:



Madame Denise Jeanneret, le 9 mars
Madame Nelly Miéville, le 18 mai
Madame Micheline Umiglia Marena, le 8 juillet
Monsieur Georges Miéville, le 13 juillet
Monsieur Christian Krieger, le 8 septembre
Monsieur Albert Depierraz, le 15 octobre
Monsieur Gilbert Gaillard, le 10 novembre

Carnet rose

Nous félicitons toutes les familles qui se sont agrandies :



Le 13 janvier
Le 2 mars
Le 25 mai
Le 2 juin
Le 10 août
Le 6 octobre

Lia, fille de Céline et Salvatore Siragusa
Matteo, fils de Valeria et Johann (Torre) Huguenin
Julie, fille de Béatrice et Jacques Bibinet
Eloïse, fille de Laurence et Daniel Vallélian
Jon, fils de Mirushe et Jeton (Mustafi) Emurla
Noah, fils de Harmony et Helder José Viamonte Teixeira

L'administration communale

Greffe-contrôle des habitants

Mardi 17h00 à 19h00
Jeudi 09h00 à 11h00

Tél: 024/425.25.35
Fax: 024/425.25.05
administration@pomy.ch



Nathalie Dupertuis

Bourse communale

Lundi 09h00 à 11h00

Tél: 024/425.25.07
Fax: 024/425.25.05
bourse@pomy.ch



Christine Ledesma

Chères électrices et chers électeurs,

Le 30 juin prochain, je remettrai mon mandat de municipal, après plus de 13 années passées au sein de la Municipalité de Pomy.

Aujourd'hui, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de ces législatures.

Un grand Merci également à mes collègues, nos secrétaire, boursière, employé communal et concierges ainsi que tous les maîtres d'état avec lesquels j'ai eu l'occasion de collaborer.

Je souhaite bon vent à ma/mon successeur dès le 1er juillet 2011.

Au plaisir de vous rencontrer ici ou là dans notre village, recevez toute mon amitié.

Pascal Cuche

Mes adieux

Après neuf ans et demi passés au sein de la Municipalité de Pomy, j'ai décidé de tirer ma révérence. En effet, voilà déjà deux ans que ma vie professionnelle a pris une toute autre tournure et de ce fait ma présence sur notre village était devenue rare.

Après deux législatures, je décidai donc de mettre fin à ma carrière de municipal. En espérant avoir été à la hauteur et su répondre aux attentes des citoyens, je souhaite bon vent et pleine réussite à mon successeur.

C'est par ces dernières lignes que je tiens à remercier également tous mes collègues municipaux, le bureau ainsi que Laurent avec qui j'ai passé de bons moments.

Au revoir Valéry

Merci Pascal

Elu à la municipalité en octobre 1997, tu as décidé d'arrêter ton mandat de municipal à la fin de cette législature. Municipal responsable des bâtiments tu as pris ta tâche très à cœur, entretien des appartements, des façades, toitures, suivi des locataires entre autre. Le patrimoine immobilier de la commune n'a plus de secret pour toi. Ton dicastère comprenait également la grande salle et l'organisation de l'utilisation des locaux. Entre l'école, les sociétés locales, les différents utilisateurs potentiels et la conciergerie, ça n'a pas toujours été facile. Ce travail a fait partie de ton quotidien pendant ces 13 ans et demi passés au sein de la muni de Pomy.

Un chaleureux merci pour ton dévouement et nous te souhaitons beaucoup de bonheur dans ta nouvelle fonction de grand-papa.

Merci Valéry

Après deux législatures parmi nous, tu décides de nous quitter. Ta réorientation professionnelle en est certainement la cause. Municipal des forêts pendant cette période, la gestion de la forêt dans sa globalité n'a plus aucun secret pour toi. Entre le marché du bois, les coupes, l'entretien des forêts, les plantations, les soins aux jeunes plants, ta passion de la nature et des arbres a pu pleinement s'exprimer. Tu as pris également la responsabilité de l'employé communal à partir de 2006.

Un grand merci pour ton excellent travail et nous te souhaitons plein succès dans tes nouvelles activités.

Yves Pellaux



Merci Jean-Pierre



Après 37 ans et demi passés à la municipalité de Pomy, dont 17 et demi comme syndic, tu as décidé de mettre un terme à ton mandat.

Par ton charisme, tu as marqué les autorités et la commune de ton empreinte durant cette période riche en changements.

Autant tes collègues de la municipalité que les habitants de Pomy garderont de toi le souvenir d'un grand monsieur et d'un grand syndic.

Grâce à ton sens du dialogue et à tes convictions, tu as mené de nombreux projets à terme pour le bien de l'ensemble des habitants de notre village.

Tu sais comme peu de gens, cultiver le sens du bénévolat, du don de soi et de la responsabilité envers la collectivité publique.

Pour tout cela nous te disons, Jean-Pierre un immense Merci et nous te souhaitons plein succès dans ton avenir et notamment ta nouvelle campagne électorale fédérale.

Yves Pellaux

PS. Une petite soirée de remerciements à Jean-Pierre, Pascal et Valéry est prévue

PS. Une petite soirée de remerciements à Jean-Pierre, Pascal et Valéry est prévue le 24 juin prochain, la population y est cordialement invitée

Jeunes citoyens et nouveaux habitants

La traditionnelle rencontre entre nos jeunes citoyennes et citoyens et la Municipalité a été organisée le vendredi 11 mars à la grande salle de notre village.



Les jeunes suivants étaient présents à cette soirée :

Coralie Dombald, Isaline Méville, Maxime Maitre et Damien Gautheron.

Sur la photo: à gauche : Damien Gautheron et Maxime Maitre.

À droite : Isaline Miéville

Après le traditionnel souhait de bienvenue, nous les avons encouragé à participer activement à la vie civique de leur commune ainsi qu'à donner leurs avis lors des diverses votations et élections.

Cette rencontre a été aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux personnes qui ont pris domicile dans notre commune durant l'année écoulée.

Après les présentations respectives et les souhaits de bienvenue, c'est autour d'un délicieux buffet froid préparé par Madame Doris Henry que les convives d'un soir ont poursuivi leurs discussions avec les divers responsables communaux.



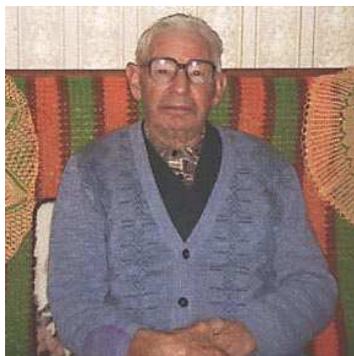
Pour le dessert, c'est les talents culinaires de nos dames qui ont réjoui nos papilles gustatives, par la préparation de succulents desserts dont elles ont le secret.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à organiser cette charmante soirée. Et à nos invités nous leur disons un chaleureux < au revoir > lors des différentes rencontres et soirées organisées par la commune et les sociétés locales.

Jean-Pierre Grin

Décès de nos doyens

Louis Ottonin



Le 13 janvier dernier, c'est à l'église de Pomy, entouré de toute sa famille et de ses amis que les derniers honneurs ont été rendus à Monsieur Louis Ottonin doyen de notre commune, décédé dans sa 94^{ème} année.

Monsieur Ottonin a passé toute sa vie dans son village de Pomy. En parallèle de son domaine agricole, avec son épouse Denise, ils ont exploité un épicerie qui avait durant bien des années l'exclusivité pour la vente du sel sur le territoire de notre commune, cela en conformité avec la "régale" sur le sel de l'Etat de Vaud.

Homme de la terre, dévoué et souriant, il aimait son travail et sa famille, discret, mais toujours disponible pour rendre service, Monsieur Ottonin a toujours gardé des relations privilégiées avec la population de son village.

On pouvait le rencontrer durant la belle saison, assis devant sa maison, attendant le passant pour échanger quelques mots.

Le chant a occupé une partie de ses loisirs et c'est durant 65 ans qu'il a participé à l'activité du chœur d'hommes l'Espérance de Pomy, Epoux, Père, Grand-père, arrière-Grand-père, c'est une existence bien remplie tant professionnelle que familiale que Monsieur Ottonin a vécu durant son beau et long parcours de vie.

A son épouse Denise ainsi qu'à toute sa famille, nous leur adressons notre sincère et profonde sympathie.

Emile Vulliemin

Doyen de notre commune depuis le mois de janvier de cette année, Monsieur Emile Vulliemin nous a quitté dans sa 94^{ème} année le 28 février 2011. Le 2 mars dernier, c'est à l'église de Pomy, entouré de sa famille et de ses amis que les derniers honneurs lui ont été rendus.

Monsieur Vulliemin était né à Pomy à la Ferme des Tilleuls, après avoir participé dans son jeune âge aux travaux de la ferme paternelle, c'est la menuiserie qui rapidement l'intéressa et il en fit son métier.



Suite ...

De nombreux citoyens de notre commune ont eu recours à ses services, pour des constructions, des rénovations ou des retouches subtiles de boiseries diverses.

Très disponible, aussi bien pour ses clients que pour les enfants avec lesquels il a toujours pris du temps pour leur fabriquer différents jouets.

Le tir était son sport préféré, tireur émérite, moniteur dévoué, il a fait profiter de nombreux jeunes de son talent et de sa passion.

Jusqu'à la fin de ses jours, il avait gardé sa très belle écriture manuscrite correspondant à son travail méticuleux et précis.

C'est une existence bien remplie tant professionnelle que familiale que Monsieur Vulliemin a vécu durant son beau et long parcours de vie.

A ses enfants et à sa famille, nous leur adressons notre sincère et profonde sympathie.

Nos doyens actuels



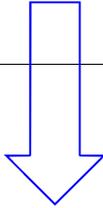
Pour les Messieurs, c'est Monsieur Albert Miéville qui a fêté son **91^{ème} anniversaire** le 22 janvier dernier.



Pour les dames, Madame Charlotte Magnenat est notre doyenne.
Madame Magnenat est
entrée dans sa **100^{ème} année** en 2010
et va fêter ses 100 ans révolus le 29 octobre 2011.

Canicule, que faire ?

Les nourrissons, les enfants en bas âge et les personnes âgées sont particulièrement menacés lors de grandes chaleurs, voici quelques conseils à suivre pour se protéger:

Nourrissons et enfants en bas âge	Personnes âgées
Préserver la fraîcheur dans le local	3 règles d'or
Contrôler régulièrement la température du corps, au besoin les rafraîchir (douche tiède ou linge humide)	
Ne jamais les exposer au soleil !!	Se reposer—rester chez soi
Les faire boire beaucoup + apport suffisant en sel	Laisser la chaleur dehors—se rafraîchir
Enfants malades (diarrhée), en cas de déshydratation, n'hésitez pas à consulter un médecin	Boire beaucoup—manger léger
En cas d'activité à l'extérieur, privilégier les matinées, les parcs ombragés ou les forêts	
Ne pas laisser un enfant dans une voiture ou dans des locaux fermés	<i>Informations éditées par sanimédia, information en santé publique</i>
Piscine et plage: rester à l'ombre entre 11h et 16h, vêtement, chapeau et crème solaire	

Bon été à toutes et à tous

Police des constructions



Permis de construire délivrés en 2010

Milici Antonio	Construction d'une villa individuelle avec piscine et local artisanal au sous-sol
Blanc John et Corinne	Installation de panneaux solaires et création d'un couvert indépendant
ATL Habitat Sàrl	Création de deux villas individuelles avec local artisanal au sous-sol
Orif	Aménagements extérieurs, terrain de jeux, couvert et sas d'entrée non chauffé
Minuz Jean-Luc et Muriel	Construction d'une villa
Emery Etienne et Sylvia	Construction d'une villa et d'un garage; démolition des bâtiments ECA N° 21 & 22
Piguet Pierre	Construction d'une véranda et d'un abri couvert à une maison existante
Roulier Daniel et Maria	Création d'un local habitable dans l'ancienne boulangerie

Enquêtes locales délivrées en 2010

Berger Jean-Yves et Geneviève	Divers aménagements extérieurs
Maffini Patrice et Nathalie	Construction d'un mur
Dupuis Jacques et Pierrette	Installation de 5 m2 de capteurs solaires, côté façade Est
Leuba Dominique et Alexandra	Installation d'une piscine démontable
Borne Hervé et Josiane	Aménagement d'une cabane de jardin
Pellaux Christian et Jeanne	Création d'un vélux en toiture, façade Ouest
Blanchet Jean-Marc et Christiane	Agrandissement de la toiture de la terrasse
Kiener Lionel et Léa	Création d'une place de parc
Favre Paul et Brigitte	Fermeture partielle du couvert à voitures. Création d'un abri de jardin derrière ledit couvert
Gschwend Philippe et O'Leary Dominique	Aménagements extérieurs; abri à bois et réparation du couvert de l'entrée
Tumminello Giuseppe et Brigitte	Nouvelle implantation de la piscine
Poisard Hervé et Véronica	Modification du couvert automobile 2 places en garage-couvert
Minuz Jean-Luc et Muriel	Construction d'une habitation : déplacement de l'implantation et modification des accès

Infos décharge et déchetterie

Horaire d'été de la déchetterie

Mardi : 18h00 à 19h30
Samedi : 9h30 à 11h00

Horaire d'hiver de la déchetterie (dès octobre)

Mardi : 18h00 à 19h00
Samedi : 9h30 à 11h30

Horaire de la décharge (dès mars)

Samedi de 10h30 à 11h30

Néanmoins, pour les personnes désirant à **titre exceptionnel** déposer des matériaux compostables en dehors des heures d'ouverture, il est possible de demander la clé à Laurent Chevalley ou à moi-même.

Nouvelles de nos surveillants

Nous remercions l'équipe des surveillants en place pour le travail accompli dans la bonne humeur et également Laurent Chevalley pour la gestion de tous les désapprovisionnements de la déchetterie.

Décharge : Marcel Bonvin
Philippe et
Valentin Locher

Déchetterie : Isabelle Miéville
Raymonde et Jean-Claude
Cornamusaz
Jacques-Emile Henry
Bernard Steiner

Si vous avez des questions sur le tri de vos déchets, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un surveillant.

Statistiques sur les déchets collectés en 2010 à Pomy

Source de l'information www.strid.ch

Déchets compostables

Ordures ménagères	115.66 tonnes/an	Bois usagé	17.50 tonnes/an
Objets encombrants	19.63 tonnes/an	Ferraille	11.56 tonnes/an
Papier et carton	38.61 tonnes/an	PET	1.33 tonnes/an
Verre trié	18.82 tonnes/an		

Les déchets organiques compostables (alimentaires et végétaux) occupent toujours près **d'un tiers de nos poubelles**. Composés à **90% d'eau**, ces déchets brûlent mal.

Containers à disposition à la déchetterie ou dépôt à la décharge.



Roger Hug

Routes et chemins

Chemins agricoles

Pour les chemins communaux, les règles restent les mêmes : **le nettoyage et la remise en état des accotements et des regards après des travaux de génie civil et dans les champs sont obligatoires, il est recommandé de ne pas mettre des cailloux des champs sur les regards.**

Chemins du Château et de la Moutonnerie

Suite à l'avis favorable du conseil général lors de sa dernière séance de l'année 2010, le chemin du Château va se parer d'un nouveau tapis après avoir mis tous les services à neuf dans le courant de cet été.

Soit:

- Mise en place d'un nouveau tronçon d'éclairage public.
- Réfection des canalisations d'eau claire et d'eau usée.
- Bouclage du réseau d'eau potable.
- Prolongation du réseau de gaz.
- Mise en souterrain du réseau électrique.
- Pose de tubes en attente pour swisscom.

**Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page du site internet pomy.ch
« travaux en cours »**

Plan à disposition !

Eclairage public

Des améliorations de l'éclairage public ont été faites notamment vers la nouvelle école de Pomy.

La Municipalité a contacté la Romande Energie afin de savoir s'il était possible de faire des économies d'électricité, notamment les matins d'hiver de 7h30 à 8h30 lorsqu'il fait jour et que l'éclairage est encore en fonction.

La société Romande Energie nous a répondu que la cellule générale de commande de toute la région Nord se trouve dans leur centre de gestion de Montcherand et que par conséquent, si nous désirons modifier les heures de fonction de l'éclairage public, nous devons installer des cellules à nos frais. Vu le montant des investissements demandés, cette solution n'est pas rentable.

Roger Hug

Services industriels



Eau de boisson

Depuis le premier octobre dernier notre complément en eau provient du puits d'Onnens. Vous avez certainement pu apprécier son goût (pour celles et ceux qui en boivent) nettement meilleur que celui du lac. Le remplacement du pompage au lac par le puits d'Onnens augmente quelque peu la dureté de l'eau. L'eau est ainsi qualifiée d'assez dure.

Réseau d'eau

Suite à l'acceptation du crédit par le Conseil Général en décembre dernier, les travaux d'extension et d'amélioration du réseau au chemin du Château vont débuter dans le courant du mois de mai. Ces travaux permettront également un assainissement des conduites privées ou communales vétustes situées dans le périmètre.



Sources

La sécheresse actuelle pénalise le rendement de nos sources, il est actuellement 30% à 40% inférieur à la normale. Cette situation devient d'année en année plus préoccupante. Dans le cas de mesures de débit, l'année 2003 était considérée comme une année référence en matière de sécheresse. Aujourd'hui nous constatons des débits inférieurs à cette référence.

Sagenord

Cette société trouve gentiment ses marques. C'est à elle que nous achetons notre complément d'eau provenant du puits d'Onnens. Elle va se trouver face à des changements importants. En effet, suite aux élections municipales yverdonnoises, son président Monsieur Cédric Pillonel, n'a malheureusement pas été réélu et ne sera, de ce fait, plus président de la Sagenord. Le vice-président, Hugues Gander, municipal à Sainte-Croix n'a pas sollicité de nouveau mandat et devra également quitter la vice-présidence. Ces changements à la tête de cette jeune société ne vont pas faciliter la tâche des anciens et nouveaux administrateurs.



Réseau gaz

Les travaux d'extension du réseau de gaz aux chemins du Château et de la Moutonnerie permettront une amélioration sensible de la distribution de gaz. Ces améliorations du réseau se font au gré des possibilités financières de la commune. Elles permettent à un bon nombre de propriétaires de bénéficier de cette source d'énergie intéressante d'un point de vue environnemental. Dans le cadre des nouvelles réglementations énergétiques des constructions, le couple solaire-gaz est particulièrement intéressant.



Réseau eau claire/eau usée

Dans le cadre des travaux prévus au chemin du Château, une amélioration du réseau EU/ES sera également réalisée conformément au PGEE (plan général d'évacuation des eaux). La réflexion sur la taxe d'épuration est toujours d'actualité, dans le but de répondre aux objectifs de la loi pollueur-payeur.

Forêts



Au niveau fédéral

La confédération devrait maintenir les subventions pour les soins aux jeunes forêts de 2012 à 2016.

Le marché du bois est très positif sauf pour le hêtre. Les résineux quant à eux accusent une baisse des prix à cause du taux de l'Euro.

Sur notre commune

Le climat de sécheresse est négatif pour bien des professions, mais pour exploiter nos forêts cela permet de réaliser les travaux dans de bonnes conditions. Ainsi la Maule, la poudrière, sous les Serres et les Vaux ont permis de dégager 150 m³ de feuillus, 53 m³ de résineux et 121 stères de bois de feu.

Des plantations seront nécessaires à la Maule et sous les Serres.

24 ares de perchis ont été réalisés à cause des attaques du bostryche. Les années de sécheresse se suivant, nous risquons d'avoir bien des surprises.



Le triage du Sauteruz

Un pot commun est mis sur pied au sein du triage. Ainsi les communes seraient plus solidaires entre elles, les lots seraient regroupés pour la commercialisation et les travaux seraient rationalisés. Tout ceci pour un coût de Fr. 150,-/ha sans les frais du garde forestier (le coût moyen à l'hectare des dernières années était à Fr. 167,-).

Le martelage, la comptabilité, le refuge et tout ce qui concerne l'éparage resteraient de compétence communale.

Du bois de feu est disponible sous forme de ballot d'un stère à Fr. 80,- pièce + TVA (facturé par le triage), tél 079/ 251.41.12.

Domaine et espace vert

La commune a approché Armasuisse afin d'acquérir le terrain où se trouvait la poudrière. La Municipalité étudie la réalisation d'une compostière sur ce site.



Avec la mise en fonction du nouveau collège, notre employé communal doit entretenir un espace supplémentaire, arrosage, pose de pavés, tonte, ... merci Laurent pour ton travail.

A tous les citoyens de Pomy, je souhaite un été chaud et ensoleillé, en espérant que des précipitations arrivent avant cette période estivale !

Valéry Maitre

Collège de Pomy

La première année dans le nouveau collège s'achève... Dès la rentrée d'août 2011 nous accueillerons de nouveaux élèves en 1^{ère} et 2^{ème} enfantines ainsi qu'une classe de 5^{ème} et une classe de 6^{ème}. Petit changement, nous aurons le plaisir de compter dans notre classe de 5^{ème} des élèves de Villars-Epeney, la Grand' Moille et La Mauguettaz qui complèteront notre effectif habituel et qui effectueront leur cycle de transition à Pomy.

La classe de Cuarny que nous avons accueillie pour l'année 2010-2011 retournera quant à elle dans ses locaux, les travaux dans leur bâtiment scolaire étant terminés.

Pour l'année 2010-2011, nous comptabilisons à Pomy un nombre d'enfants scolarisés dans le groupement scolaire de 59 élèves pour le primaire et de 49 pour le secondaire ! La relève est assurée !!!

Bonnes vacances et très bel été à tous nos écoliers !

Sandra Husmann



Le château de Sable

Le réseau d'accueil de jour RYMAJE

- *Le Château de Sable* : crèche-garderie pour les enfants de 3 mois à 5 ans qui a ouvert ses portes dans de nouveaux locaux le lundi 6 juin 2011 en lieu et place de l'ancienne caserne des pompiers à Yvonand.

Tél : 024 430 11 20

- *Les Castors* : unité d'accueil pour écoliers de 4 ans à 12 ans sur le site du collège d'Yvonand en Brit. Malheureusement aucun bus n'achemine les enfants de Pomy vers les Castors. Une antenne des Castors sur le site de Pomy est en réflexion à ce jour.

- *Le réseau de « Mamans de jour »* : service toujours très demandé. Je me permets de lancer un appel à toutes les mamans qui souhaiteraient exercer cette activité ; vous pouvez contacter le ou la municipal(e) des affaires sociales pour de plus amples renseignements.

Sandra Husmann

Journée d'inauguration du nouveau collège — 13 mai 2011





**Ecole de musique « la boîte à musique »
Fanfare la Villageoise
1405 Pomy**

Chers parents, chers enfants,

Nous ouvrons dès la rentrée 2011-2012, une nouvelle classe Willems d'initiation musicale.

Cette classe est ouverte aux enfants de 4 à 5 ans.

Notre professeur de musique est Mme Rachel Michoud Pochon d'Yvonand.

Si vous êtes intéressés à inscrire votre enfant, vous pouvez prendre contact avec Jeanne ou Christian Pellaux au 024/425.16.53, nous vous donnerons les renseignements nécessaires.

Audition de l'école de musique

Notre audition de l'Ecole de musique " La Boîte à musique " aura lieu le

dimanche 26 juin 2011 à 17h. à la grande salle,

venez nombreux encourager et écouter nos élèves qui font un grand travail pour vous offrir un programme de qualité.



Le spectacle créé pour les Mild'Yv et intitulé

Flûtitudes en voix voyageuses

aura également lieu ce même dimanche à 14h30 à la grande salle de Pomy avec la participation de 70 enfants d'Yvonand et environs.

Site internet mildyv.ch pour plus de précision sur ce spectacle.

Fanfare la Villageoise de Pomy, Christian Pellaux

6^{ème} édition de la fête de la Pomme

**Ecole de musique La Boîte à musique
Fanfare La Villageoise Pomy**



La Fête de la Pomme, journée de soutien en faveur de notre école de musique aura lieu le samedi

29 octobre 2011

à la grande salle.

Opération Jus de pomme 2011

Commandez votre jus de pomme à un élève de l'école de musique ou à un membre de la fanfare et venez le chercher le 29 octobre dès 11h à la grande salle.

MERCI d'avance pour votre précieux soutien.

Christian Pellaux

Site internet

www.lavillageoisedepomy.ch

Visitez le site et donnez votre avis sur le livre d'Or, un grand tirage au sort vous fera peut-être gagner des places à nos concerts annuels.



Association des Paysannes Vaudoises Groupe de Valeyres- sous-Ursins

Après vous avoir présenté notre association, ses buts et ses activités dans leur généralité, nous souhaitons développer un des aspects lui tenant à cœur, les produits locaux.

Depuis deux ans maintenant, nous tenons en septembre un marché paysan permettant à nos membres, ou à leurs proches, de présenter et vendre des produits du terroir, qu'ils soient issus de la ferme ou de l'artisanat.

Lors de ces rencontres, l'accent est mis sur la proximité et la diversité des produits avec promotion des fruits et légumes, du lait ou encore du miel, et vente de petits objets d'artisanat. Nous confectionnons et vendons également des pains, tresses et gâteaux et nous servons une soupe maison.

Cette année, nous avons tenu, en collaboration avec le groupe d'Yvonand, un stand au comptoir du Nord vaudois et nombreux ont été les visiteurs à avoir dégusté nos produits locaux et de saison tels que salades, soupe, poissons du lac de Neuchâtel, charcuterie et fromages, gâteaux et salées à la crème.

Le souhait de notre association est également d'assurer un suivi des traditions culinaires locales. C'est ainsi que, durant l'hiver passé, nous avons mis sur pied un atelier permettant de fabriquer sa choucroute, du chou jusqu'au produit fini, en bocaux.

Un des fleurons des paysannes étant la pâtisserie "maison", un cours de base sur les tourtes a permis à chacune, qu'elle soit une cuisinière avisée ou non, de confectionner de magnifiques et non moins savoureuses tourtes telles que la tourte au kirsch de Zoug ou la tourte truffée au chocolat.

Notre association va continuer dans ce sens pour que les recettes ne se perdent pas au fil des générations, même si celles-ci sont parfois revues et adaptées aux goûts et aux modes de cuisson actuels.

Dans cette optique, notre association invite toutes les consommatrices et tous les consommateurs à se pencher sur la provenance des produits et à s'approvisionner en produits locaux et de saison.

Alors, Mesdames, si vous souhaitez pérenniser les recettes et les traditions culinaires de nos mamans et grands-mamans, nous vous invitons à rejoindre notre association, quel que soit votre âge ou votre profession. N'hésitez pas à contacter une membre du comité ou une membre de votre village.

Le Comité

La Jeunesse de Pomy

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Bien le bonjour,

On se présente; jeunesse de Pomy enchanté !

Actuellement, nous comptons quinze membres (actifs) dont douze beaux et fiers gaillards, et que trois filles, cela ne fait pas beaucoup de dames à croire qu'on leur fait peur, quelle idée. D'ailleurs, deux petits jeunes nous ont rejoints l'été dernier et tout se passe bien pour eux.

J'en profite pour inviter chaque jeune du village à rejoindre nos rangs, n'ayez crainte nous sommes tous bonards et très ouverts, il n'y a jamais eu d'accidents à ma connaissance.



Bien joué au fond !

Ca se passe pas mal pour la jeunesse, une excellente année 2010 ou presque...

Les trois manifestations ont très bien fonctionné, la soirée de printemps a attiré bien du monde et a su donner le sourire au caissier. Lors de notre tour de jeunesse, une dizaine d'équipes de corde ainsi que quarante équipes de volley se sont affrontées sur nos terres, malgré le froid tout le monde était content sauf peut-être les voisins... Pour bien finir l'année 2010, un souper du nouvel An plus que ronflant, avec un Micky's au taquet, la grande salle a failli venir en bas, dommage.

Programme 2011

On ne change pas une équipe qui gagne !

Le mercredi de l'Ascension, nous festoierons sous les cocotiers de la grande salle en espérant ne déranger personne.

Le week-end du 27 au 31 juillet, la jeunesse de Montagny organise le giron du nord, je vous encourage vivement à y faire un saut. Nous serons sur place les cinq jours pour le sport, donner un coup de main ou végéter dans un coin. Si nous survivons à ce week-end assez strict, on se fera une joie de faire griller quelques tranches le jour du 1er août.

Comme depuis 23 ans, réservez le week-end du Jeûne, tout sera en place au battoir pour le tour de jeunesse. Au programme; tir à la corde, volley, bourse au jouet (c'est pour les petits) et d'autres activités à voir.

Après l'effort, le réconfort. Une semaine de vacances bien méritée. On s'arrache au mois d'octobre aux Grandes Canaries afin d'éliminer le bronzage agricole de certains, de s'en mettre derrière la cravate et bien sûr de visiter le coin.

Au plaisir !

Pour la jeunesse : David Miéville
079/590.96.25

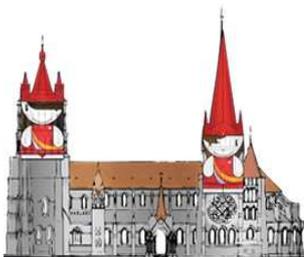


FSG Pomy et environs

Malgré une année sans présidence, tout a fonctionné comme sur des roulettes pour notre société, grâce à un comité du tonnerre. Un merci tout particulier à Chantal Christen et Germain Freymond, qui n'ont pas compté leurs heures.

Il ne faut pas oublier non plus les moniteurs, toujours présents pour nos gymnastes.

Depuis janvier 2011, notre société compte un nouveau président en la personne de Germain Freymond. Mais notre comité n'est composé que de 3 membres. Nous sommes à la recherche d'un/e vice-président/e et d'un/e membre suppléant/e. N'hésitez pas à nous faire part de votre éventuel intérêt.



Cette année 2011 verra se dérouler à Lausanne, le rendez-vous international de la gym, la Gymnaestrada. Ce sera du 10 au 16 juillet. Plusieurs membres de notre société y prendront part avec le groupe vaudois « Acrogym ». N'hésitez pas à vous y rendre. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur : www.wg-2011.com.

Le groupe parents-enfants pourrait reprendre dès le mois de septembre, mais nous sommes toujours à la recherche d'un parent qui voudrait bien donner le cours en alternance avec Monsieur Keith Strandberg. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Germain Freymond au 079 720 48 27.



Nous vous invitons également à consulter le site internet de notre société : www.fsg-pomy.ch

Nous vous souhaitons un bel été et au plaisir de vous retrouver lors de nos soirées annuelles en décembre.

Au nom de la FSG Pomy,
Nathalie Henry, secrétaire

Quelques nouvelles du Corps des sapeurs pompiers ...

Pour l'année 2011, le corps des sapeurs pompiers de Pomy compte 14 sapeurs.

Laurent Chevalley pour avoir atteint la limite d'âge et Cédric Favre pour raisons professionnelles ont cessé leur activité à la fin de l'année dernière.

Je profite de ces quelques lignes pour les remercier pour leur travail et dévouement au sein des pompiers et je leur souhaite plein de satisfaction pour l'avenir.

Après avoir effectué leur cours de sous-officiers en juin 2010 à Yverdon, les Sapeurs Damien Henry, Gilles Ledesma, Christian Miéville et Fabian Pellaux sont promus au grade de Caporal.

La commission du feu est toujours formée de Messieurs Jacques Miéville et Jacques-Emile Henry.

La plate-forme intercommunale du « Montélaz » composée des villages de Cheseaux-Noréaz, Villars-Epeney, Cuarny, Cronay, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Pomy compte 65 sapeurs. J'en suis le répondant auprès de l'ECA.

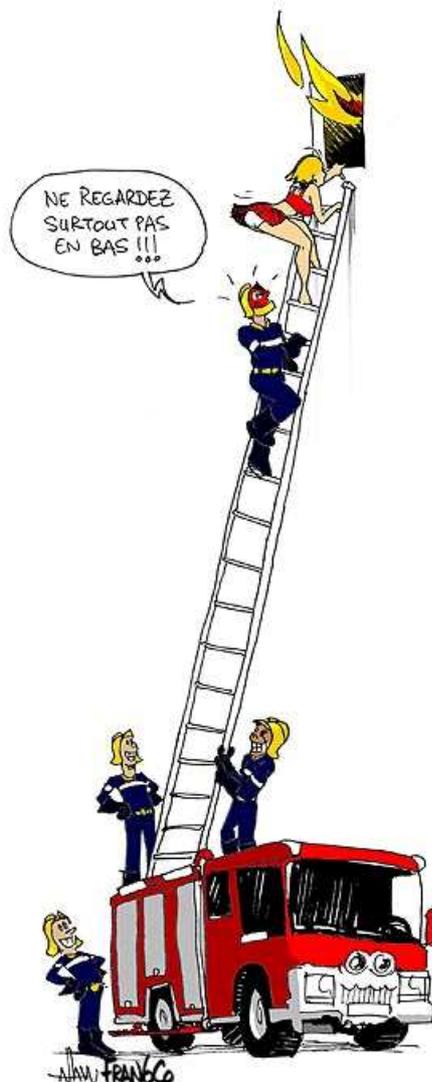
Nous avons été alarmés à six reprises durant l'année dernière ; une inondation, un feu de cheminée, deux feux de broussailles, un sauvetage d'une personne ainsi qu'une alarme automatique.

Pour rappel, les personnes voulant brûler des branches ou broussailles en lisière de forêt ou au bord des routes, sont priées d'en informer la Centrale de traitement des alarmes (CTA) au 021/213'21'18. Ceci afin d'éviter des tracasseries et frais inutiles.

Je ne saurais terminer sans remercier tous mes collègues pour leur dévouement et leur disponibilité de jour comme de nuit.

Vous désirez faire partie des pompiers dès 2012 ?

Alors n'hésitez pas, prenez contact avec le commandant au 079/ 363 97 67 avant le mois de novembre de cette année.



Le Commandant : Patrick Grin

Paroisse de Pomy-Gressy-Suchy

VOUS AVEZ DIT CROIX ?

Chers habitantes et habitants de Pomy,

Essayez de vous mettre dans la peau de quelqu'un qui n'a jamais entendu parler de Jésus, de sa vie, et de sa mort. Et voilà que quelqu'un se présente un jour pour vous en parler. Et il vous dit que Dieu a envoyé quelqu'un, son Fils même. Vous êtes intéressé, interpellé. Alors vous vous attendez à ce qu'il ait fait des choses étonnantes, dit des choses étonnantes. Et cela vous est confirmé par la personne qui vous parle. Mais comment réagissez-vous lorsqu'il vous dit que cet envoyé, ce Fils de Dieu a été condamné à une mort atroce, qu'on l'a pendu à une croix jusqu'à ce qu'il meurt ? Vous seriez sans doute très surpris, voir choqué, incapable de comprendre. Quoi, un homme lié à Dieu intimement qui finit d'une telle manière ? N'importe quoi. A d'autre.

Et votre surprise et votre incompréhension grandirait encore d'avantage lorsqu'on vous expliquerait que cette mort violente et infamante est regardée comme un lieu principal où Dieu se révèle. Alors à coup sûr vous seriez déboussolé par cette histoire. Et il faut bien admettre qu'il y a de quoi. C'est une histoire qui mélange le feu et l'eau. Le Fils de Dieu, c'est la puissance même, pendu à un bout de bois à l'agonie, c'est la faiblesse et l'humiliation à son paroxysme.

La logique réclame autre chose : un Fils de Dieu faisant un miracle, se tirant d'affaire. Sinon, c'est qu'il n'est sans doute pas celui qu'il prétend être... Dans les évangiles, les attentes sont déçues, Jésus est arrêté, humilié, mis à mort. La crucifixion a été une énorme douche froide pour de nombreux juifs qui avaient écouté Jésus avec intérêt. La preuve qu'il n'était pas le Fils de Dieu, qu'il était un imposteur.

La clef principale qui permet de comprendre la croix, non comme échec cuisant, mais comme lieu de révélation de Dieu, c'est qu'il s'est relevé. **Il s'est relevé** d'entre les morts. Il est ressuscité. Il est vraiment ressuscité. Ce n'est qu'à partir de l'incroyable surprise et joie de Pâques qu'on a pu commencer à comprendre le sens de la croix.

C'est alors qu'on a pu comprendre que oui malgré la croix, il était bel et bien le messie et que cette croix parlait en fait très bien de Dieu. On comprend alors que l'envoyé de Dieu, attendu en puissance, vient en impuissance. Non pas pour demander des comptes, non pas en justicier sévère, mais pour offrir le don de sa personne.

Alors que l'homme est en conflit avec ses semblables, en guerre avec lui-même, souvent en bisbille avec Dieu, la croix se lit comme un geste de réconciliation. Il faut alors dire que la réconciliation dans le langage des juifs se disait par le sang (cf Lévitique, chapitre 16, qui parle jour du Pardon). La croix n'est donc pas la marque d'un échec, mais d'une volonté de libération et de réconciliation.

Les pères de l'église le diront bien en reprenant la forme de la croix qui réconcilie les hommes entre eux dans son axe vertical et Dieu et les hommes dans son axe horizontal.

La croix offre un autre rapport à Dieu, pacifié, réconcilié, marqué par le don. Désormais c'est dit : aucune impasse, aucune erreur, aucun péché n'est trop grand pour empêcher un passage, une correction, un pardon. Tout est accompli, on peut désormais vivre libre de nos erreurs, de nos regrets, de nos nostalgies, Dieu les a pris en charge à la croix, à sa charge.

...

Et puis, ce Fils de Dieu cloué parle d'un Dieu qui ne fait pas dans la puissance, en tous cas pas de façon centrale. Certes il y a eu des miracles, oui il y a eu des signes. Mais ne l'oublions pas, il y a eu la croix.

Alors lorsque nous attendons Dieu dans nos vies, nous pouvons attendre Dieu en puissance, et parfois Il le sera. Mais parfois aussi, souvent aussi, nous serons confrontés à des croix, à nos croix.

Nous aurons donc dans nos vies aussi bien nos croix que par la force de la résurrection, les deux.

La vie de l'humain chrétien se vit souvent entre ces deux réalités.

Alexandre Mayor, pasteur

Toutes les infos sur la paroisse à :
www.pomygressysuchy.eerv.ch

La Municipalité en balade !

A pied, en vélo, en autocar, en train et en avion.

La sortie de fin de législature organisée par notre collègue Christian Pellaux a conduit la Municipalité dans la région de Bordeaux avec ses vignobles, ses parcs à huîtres et ses pistes cyclables.

Après le départ en train d'Yverdon-les-Bains à Genève, c'est par la voie des airs que le dimanche de Pâques, nous avons relié la Cité de Calvin à la ville de Bordeaux. De là, un autocar nous a conduit au Moulleau, jolie petite cité sur les rives du bassin d'Arcachon. De cet endroit nous avons loué des vélos, VTT et électriques pour les moins entraînés. Lundi matin, nous sommes partis en balade pour découvrir les belles pistes cyclables aménagées au bord des rives du bassin et dans les forêts de pins maritimes. Le lendemain, arrivés à la dune du Pyla après de nombreux coups de pédales, c'est à pied que nous avons relié le sommet de cette imposante montagne de sable fin, sable qui en ce mardi matin était moins volatil car légèrement humidifié.

Après s'être restaurés, nous nous sommes rendus en car au *Château Pomys*, dans l'appellation Saint-Estèphe. A cet endroit, nous avons passé une nuit en châtelains comblés. Notre périple nous a ensuite conduit à la belle ville de Bordeaux sur les rives de l'estuaire de la Gironde avec ses magnifiques quais rendus aux piétons et fleuris avec goût et lumières. Tour de ville, visite piétonne et repas au bord de l'eau sur la rive opposée face aux magnifiques quais, la place de la bourse et ses imposants bâtiments.

Un petit détour par Loupiac dans le sauternais nous a fait découvrir au *Château du Cros*, le velouté et la fine saveur mielleuse des vins liquoreux de cette belle région. Dégustation présentée avec amour du vin et professionnalisme par la maîtresse des lieux. Nos dames ont beaucoup apprécié ce vin mœlleux correspondant à leur douceur.

Après avoir traversé la région vallonnée d'entre deux mers, nous avons relié Saint-Emilion, bourgade située sur une colline de pierre calcaire, avec ses bâtiments historiques, ses carrières souterraines et ses vignobles où est cultivé le Merlot et le Cabernet Sauvignon. L'assemblage de ses deux plants produit un vin plus rond et moins astringent que dans les Graves où le Petit Verdot rend l'assemblage légèrement poivré plus charpenté et beaucoup moins prisé par la gente féminine.

Samedi matin, c'est déjà le moment de boucler les valises, de relier l'aéroport de Bordeaux et d'effectuer le retour vers Pomy.

Un grand merci à Christian et à Jeanne, qui en éclaireurs avaient préparé ce parcours et testé les hôtels et les restaurants. Cela nous a permis en un temps limité de découvrir la gastronomie de cette magnifique région, ses paysages et ses vins.

Jean-Pierre Grin



Memento 2011-2012

26 juin	14h30: grand spectacle musical <i>Flûtitudes en voix voyageuses</i> avec 70 jeunes musiciennes et musiciens de Pomy et environs, spectacle créé pour les mild'Yv. 17h: audition de l'école de musique, puis grillades
1er août	Fête nationale
28 août	Brunch de la paroisse à Belmont
8 octobre	Marché paysan APV à Cronay
29 octobre	Fête de la pomme en faveur de l'école de musique de la Villageoise, grande salle de Pomy
13 novembre	Vente de la paroisse à Ependes
3 & 4 février 2012	Soupers-concerts annuels de la Villageoise de Pomy

Et retrouvez encore plus d'informations en visitant le site internet de la commune

